



FONDATION PROSPECTIVE
ET INNOVATION

Cercle des Entrepreneurs du Futur



en association avec



AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

La documentation
Française



EUROPEAN INSTITUTE
FOR CREATIVE STRATEGIES
& INNOVATION

Groupe

xerfi

LesEchos
LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE

INSTITUT
MONTAIGNE



5^{ème} Grand Prix de l'Impertinence & des Bonnes Nouvelles

Appel à communications 2012

le cnam
Centre national
de l'enseignement
– cne



Sopra
group

Syntec
NUMÉRIQUE
DES ENTREPRISES
QUI CHANGENT
LE MONDE

Capgemini
CONSULTING. TECHNOLOGY. OUTSOURCING

EPITA
ÉCOLE D'INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE



5^{ème} Grand Prix de l' Impertinence et des Bonnes Nouvelles (doté de 30 000 €)

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur¹, créé en 2003, comprend plus d'une quarantaine de membres, organismes et entreprises partenaires rassemblés dans le même esprit d'évergétisme : réaliser « le bienfait public à partir des libéralités privées ».

Le Cercle a pour principal objectif de penser et d'agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et en soutenant l'entrepreneuriat ainsi que les initiatives locales de développement.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le Grand Prix de l'Impertinence et des Bonnes Nouvelles, lancé en 2007 par le Cercle des Entrepreneurs du Futur². Ce dernier est, depuis 2009, un projet commun du Centre national de l'entrepreneuriat (CNE-CNAM) et de la Fondation Prospective & Innovation, organisé comme les précédents avec l'appui de l'Académie des Technologies, de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), de la DATAR, de la Documentation Française et des Echos.

Ce cinquième Grand Prix est centré sur les réflexions impertinentes et sur les initiatives et actions de terrain dont la réussite constitue autant de bonnes nouvelles.

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur décernera des prix d'un montant de 5 000 € et de 2 500 € pour un total de 30 000 €.

Les réponses pourront être individuelles ou collectives. Elles devront privilégier le côté inductif et à contre-courant des idées dominantes ou témoigner d'initiatives et d'innovations réussies dans des contextes difficiles.

Elles seront évaluées par un jury présidé par le Recteur Christian Forestier, administrateur général du CNAM.

Les autres membres permanents du jury sont : Jean-Pierre Alix (conseiller à la Présidence, CNRS), Marie-Hélène Aubry (consultante), Gilbert Azoulay (directeur délégué, Groupe AEF), Fabrice Bardèche (Vice-Président Ionis) ; Noël Bouffard (délégué Sopra Group) ; Jean-Claude Bouly (Pr Cnam) ; Anne Brunet-Mbappe (enseignant chercheur à Advancia) ; Stéphane Cordobes (conseiller à la Datar, Pr Cnam) ; Pierre Chapuy (Pr Cnam) ; Michèle Debonneuil (Inspection Générale des Finances) ; le Recteur Gérard-François Dumont (Pr à la Sorbonne) ; Philippe Durance (Pr Cnam) ; Yves Farge (Académie des technologies) ; Michel Godet (Pr Cnam) ; Michel Griffon (directeur général adjoint de l'Agence nationale de la recherche) ; Marjorie Jouen (conseillère à Notre Europe) ; Irène

1 <http://www.lapro prospective.fr/cercle>

2 Créé en 2003, le Cercle des Entrepreneurs du Futur est piloté par le CNE (Centre national de l'entrepreneuriat), un institut du CNAM, appuyé plus particulièrement par cinq membres bienfaiteurs : Epita, la FNTP Syntec Numérique, CapGemini, Sopra Group. Il comprend plus d'une cinquantaine de membres, dont certains bienfaiteurs : Adecco, Bel, la CGPME, Colas, la DGAC, Devoteam, ERDF, France Télécom, Monceau Assurances, Quick, la SNCF, Schneider Electric, Soparind Bongrain.

Kerner (Fondation Prospective & Innovation) ; Alain Lebaube (journaliste) ; André Letowski (consultant) ; Marc Mousli (consultant) ; Maria Nowak (présidente de l'ADIE) ; Xavier Patier (directeur de la DILA) ; Philippe Ratte (Fondation Prospective & Innovation) ; Malika Sorel (Haut Conseil de l'Intégration) ; Jacques Theys (ancien directeur du Centre de prospective, ministère de l'Équipement) ; (Jean-Marc Vittori (journaliste).

Les membres du jury sont désignés de manière *intuitu personae* et ne peuvent donc se faire représenter, ni répondre personnellement à l'appel.

Une large publicité est envisagée pour la diffusion de cet appel et des réponses primées.

Détails de l'appel à communications

Lancement le 21 septembre 2011. Réponses pour le 12 décembre 2012.

Remise des prix et publication le 15 mai 2013.

La communication devra comprendre entre 6 000 signes minimum et 30 000 signes maximum (espaces compris), soit de 3 à 15 pages environ au format A4. Chaque auteur devra impérativement joindre un CV, ainsi qu'un résumé de sa communication (3 000 signes maximum, espaces compris). Les manuscrits et autres documents fournis ne seront pas restitués aux candidats. Les auteurs primés et/ou publiés s'engagent à renoncer à leurs droits d'auteur, de diffusion, etc., au bénéfice du Cercle des Entrepreneurs du Futur.

Le jury décernera un à deux grands prix d'une valeur de 5 000 € et plusieurs prix de 2 500 €. Les communications distinguées seront publiées dans la collection « Impertinence(s) » de la Documentation Française et mises en ligne sur le site du Cercle des Entrepreneurs du Futur.

Le jury se donnera également la possibilité de distinguer une à trois communications supplémentaires dans la collection « Impertinence(s) ».

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible, les communications doivent satisfaire les conditions suivantes :

- les candidats doivent s'engager à autoriser la publication de leur communication, sous toutes formes ;
- les réponses doivent être rédigées en français ;
- les réponses doivent être adressées sous forme électronique et sous forme papier, impérativement identiques. Elles doivent avoir été soumises dans les délais, au format demandé, et être complètes (tous les éléments demandés doivent être fournis) ;
- les candidats ne doivent pas être membres du jury.

Critères d'évaluation

Les communications seront notamment évaluées à partir des critères spécifiques suivants :

- caractère inductif du raisonnement et impertinence du propos ;
- caractère novateur, ambitieux et réussi (pour les actions et initiatives) ;
- utilité opérationnelle, possibilité de reproduction ;
- élégance d'écriture.

Procédure de sélection

Le jury désignera en son sein, pour chaque communication éligible, deux rapporteurs chargés de l'évaluation.

Lors d'une première séance du jury, après audition des évaluations faites par les rapporteurs, le jury votera pour établir la liste des communications retenues.

Lors d'une seconde réunion, le jury votera pour déterminer les communications primées et les éventuelles communications supplémentaires à publier.

Les votes du jury seront effectués à la majorité qualifiée des membres présents. En cas d'ex-æquo, la voix du Président du jury sera prépondérante.

Les propositions de communication individuelles et collectives sont à envoyer sous forme électronique au plus tard le 12 décembre 2012 à l'adresse suivante : entrepreneursdufutur@cne-cnam.fr ; et sous forme papier par voie postale au plus tard le 12 décembre 2012 , en 5 exemplaires, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

***A l'attention de Sylvane Lanieu
Cnam-CNE
4, rue du Docteur Heydenreich
CS 65228
54052 - Nancy cedex***

**Pour tous renseignements complémentaires :
entrepreneursdufutur@cne-cnam.fr**

Vous projetez de **créer**, de **reprendre** ou de **céder** une **entreprise** ?



En téléchargement sur www.cne-cnam.fr

*Des outils pratiques à votre disposition
pour donner un nouvel éclairage à votre projet
de développement, de création, de cession
ou de reprise d'activité*

Des auto-diagnostics :

- pour baliser les différentes étapes et vous aider à passer de l'idée à la réalisation de votre projet
- pour vous guider dans votre réflexion
- pour vous aider à faire le point sur votre projet, sa faisabilité, ses répercussions

Conservatoire national des arts et métiers
Centre national de l'entrepreneuriat

Avec le soutien du Cercle des Entrepreneurs du Futur

cne

le cnam
école management & société

Professionnels et jeunes diplômés, vous êtes intéressés par :

- les méthodes de prospective stratégique et d'analyse stratégique,
- les pratiques professionnelles de prospective
- la prospective et le développement durable des entreprises
- la prospective et le développement durable des territoires et des réseaux
- le management de l'innovation
- les systèmes d'organisation

Rejoignez l'équipe des professeurs: Michel Godet (chaire de prospective stratégique) , Gilles Garel (chaire de gestion de l'innovation) Yvon Pesqueux (chaire de systèmes d'organisation) et les professeurs associés du LIRSA (laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les sciences de l'action) François Bourse, Pierre Chapuy, Stéphane Cordobès et Philippe Durance pour suivre en cours du soir, des enseignements de haut niveau (3^{ème} cycle). Ces cours peuvent également être suivis dans le cadre du Master 2 en science de gestion, mention « Management », spécialité « Prospective, innovation, stratégie, organisation ». Cours d'octobre à juin.

Pour en savoir plus :

CNAM – Ecole Management & Société
Département Management, Innovation, Prospective (MIP)
2, rue Conté – Accès 37.2.52
75003 – Paris

Inscription auprès de Maryse Laigle
maryse.laigle@cnam.fr
Tél. : 01 58 80 86 40
www.lapro prospective.fr
Email : mip@cnam.fr

***Liste des communications primées et(ou) publiées depuis 2007
Et disponibles en ligne sur www.lapro prospective.fr/cercle***

- Impertinences logistiques : plaidoyer prospectif pour une nouvelle compétitivité subsaharienne, *Yann Alix*
- La ville durable doit être rentable, *Isabelle Baraud-Serfaty*
- La retraite autrement, *Jacques Bichot*
- L'entrepreneur français : un trapéziste sans filet, *Anne Brunet-Mbappe*
- Innovation Design, *Alain Cadix*
- Le territoire acteur pivot du XXI^{ème} siècle, *Pierre Calame*
- CO2, énergie et développement durable : quels matériaux pour le XXI^{ème} siècle ?, *Jean-Pierre Chevalier*
- Quelques médias en voie de disparition : de la presse à la bande dessinée, *Gilles Ciment & Stéphane Natkin*
- Établir le droit de vote à 16 ans : « (Im) pertinence d'une innovation pour rééquilibrer politiquement les générations », *Julien Damon*
- «Espelette» : une histoire qui ne manque pas de piment, *André Darraidou*
- Libérer l'innovation pour un urbanisme durable : L'expérience du bonus de COS, *Cyrille Duchemin*
- La gestion durable des eaux de ruissellement, préalable à la réduction des crues, *Jean Duchesne*
- Infrastructures de transport et développement : penser autrement pour en profiter pleinement, *Emmanuel Faivre*
- Énergie : le nucléaire en plein séisme, *Jacques Foos*
- Il n'y a pas de métiers pourris, il n'y a que des patrons bleus, *Alain Fribourg*
- Innover ou gaspiller : la révolution simple du lavage des mains, *Gilles Garel & Denis Crottet*
- Imaginer un nouveau réseau pour la logistique urbaine, *Laurent Gille*
- L'agenda 21 et les actions de développement durable : des outils de management au service de l'innovation ou de la pollution ?, *Rose-Marie Grenouillet*
- Le développement local endogène, éternel parent pauvre des stratégies de développement ?, *Marjorie Jouen*
- Un nouveau territoire de développement : la mer côtière ou le développement en 4 D, *Denis Lacroix*
- La France peut-elle se développer sans industrie ? Une réponse dans l'histoire boursière, *David le Bris*
- Les actionnaires votent socialiste ?, *David le Bris*
- Pour en finir avec les vaches sacrées. Vectorisation de l'innovation dans l'économie de la connaissance », *Bernard Maitre*
- L'innovation : le paradoxe européen, *Roger Miller & Marcel Cote*
- La spirale du succès dans la création d'entreprise, *Régis Moreau*
- 50 000 personnes en difficulté créent leur entreprise, *Maria Nowak*
- L'entreprise impertinente est celle capable d'évoluer, *Pascal Picq*
- Innovation et territoires fragiles, *Michel Pinton*
- Réduire les rejets de CO2 : ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire, *Rémy Prudhomme*
- Les verts contre l'environnement (et le reste), *Rémy Prudhomme*
- OPA sur l'intérêt général, *Cécile Robin*
- Pour la promulgation d'une charte de l'islam en Europe, *Claude Sicard*
- Innover dans les politiques territoriales d'innovation, *Robert Spizzichino*
- L'apostasie durable, *Pierre-Frédéric Ténière-Buchot*
- Cessons de créer des entreprises, *Stéphane Veyer*

*Fiche de dépôt de candidature à remplir et à renvoyer (courrier et mail)
en même temps que votre communication avant le 12 décembre 2012*

A l'attention de Sylvane Lanieu,
Cnam-CNE - 4 rue du Docteur Heydenreich – CS 65228 – 54 052 Nancy Cedex
entrepreneursdulfutur@cne-cnam.fr

Cercle des Entrepreneurs du Futur

Grand Prix de l'Impertinence

Nom.....Prénom.....
Organisme.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Pays.....
Email.....Téléphone.....

Confirme faire acte de candidature au Grand Prix lancé par le Cercle des
Entrepreneurs du Futur

Individuelle Collective

Si la réponse est collective, merci d'indiquer les noms, prénoms et organismes
d'appartenance des co-auteurs

.....
.....
.....

Question(s) abordée(s) (10 lignes maximum)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....





La Fondation Prospective et Innovation, créée en 1989 par René Monory et François Dalle, et présidée aujourd'hui par Jean-Pierre Raffarin, a pour mission, reconnue d'utilité publique, d'aider à anticiper les évolutions à venir, et de favoriser le renouveau à toutes les échelles, depuis la gouvernance mondiale jusqu'à l'innovation locale.

Elle poursuit cette mission en travaillant plus spécialement à approfondir et accompagner les phénomènes d'émergence qui sont le trait dominant de la période présente, et parmi lesquels la transformation de la Chine tient une place majeure.

Elle s'emploie aussi à identifier les points névralgiques du changement en cours, soit au travers de colloques sur des sujets critiques (tels que le e-learning, les valeurs éthiques, la place de la prospective), soit au moyen de rencontres très ciblées avec des acteurs clé du jeu international.

Dans cette perspective, elle apporte son soutien au Grand Prix de l'Impertinence, qu'organise le Cercle des Entrepreneurs du Futur, pour la capacité qui est la sienne à faire émerger des points de vue innovants sur tout un faisceau de questions. La prospective suppose pour être féconde une pluralité d'angles d'attaque, et une force d'arrachement à la présomption de continuité. C'est exactement ce que procure l'appel à sagacité que constitue ce Grand Prix, dont la moisson a d'année en année multiplié les points d'appui pour des visées novatrices sur le cours des choses.

La lecture des textes primés par le jury donne de leur impertinence de ton l'idée d'une pertinence de fond, et que peut être l'une ne va pas sans l'autre, tant la vérité requiert la liberté de l'esprit plutôt que la sûreté de la matière.

Fondation Prospective et Innovation 1, rue de Courty – 75007 PARIS

www.prospective-innovation.org

Irène KERNER, Déléguée générale : 01 53 85 84 00



FONDATION PROSPECTIVE
ET INNOVATION



Cercle des Entrepreneurs du Futur

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur, créé en 2003, comprend plus d'une quarantaine de membres, représentés par leur logo qui apparaît systématiquement et donne accès à leur site Internet (voir sur www.lapropective.fr, rubrique Cercle).

Depuis 2010, « Entrepreneurs du Futur » est un programme de la Fondation Prospective et Innovation (pour en savoir plus : www.prospective-innovation.org).

Il a pour principal objectif de penser et d'agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et en soutenant l'entrepreneuriat ainsi que les initiatives locales de développement.

Depuis 2003, il a ainsi engagé les actions suivantes :

- **Diffusion gratuite**, dans le monde entier et en trois langues, **des méthodes de prospective stratégique** (ateliers, scénarios, jeux d'acteurs, etc.) développées par Michel Godet au sein du Cnam. Les logiciels correspondants, mis en ligne par l'Epita, ont fait l'objet de près de cinquante mille téléchargements à partir du site.
- Appel à communications pour le **Grand Prix de l'Impertinence et des Bonnes Nouvelles** récompensant des réflexions et actions innovantes. (www.lapropective.fr/cercle).
- Organisation des **“Mercredis de l'Impertinence”** autour des thèmes du Grand Prix avec le Centre National de l'Entrepreneuriat (dirigé par Jean-Claude Bouly).
- Mémoire du XXème siècle sur la prospective, l'innovation et les territoires : mise en ligne des textes fondamentaux en collaboration avec l'INIST-CNRS.



Rejoignez le mécénat intellectuel et innovant du Cercle des Entrepreneurs du Futur

Inscription au Cercle et renseignements
Isabelle Godet : isabelle.godet@laprospective.fr

Les Mercredis de l'Impertinence
Guy Keckhut : gkeckhut@cne-cnam.fr



Le Manuel de synthèse sur la prospective stratégique pour les entreprises et les territoires est progressivement depuis 2011 mis en ligne en 7 langues (anglais, portugais, espagnol, chinois, arabe, allemand, italien) ; traductions réalisées avec l'appui de la Fondation Prospective et Innovation



Les méthodes de prospective stratégique sont téléchargeables gratuitement sur le site du Lipsor :



www.laprospective.fr/cercle



Se poser les bonnes questions avec les ATELIERS DE PROSPECTIVE

Identifier les variables clés avec la méthode MICMAC

Analyser les stratégies d'acteurs avec la méthode MACTOR

Balayer les futurs possibles avec la méthode MORPHOL

Probabiliser les scénarios avec la méthode SMIC-PROB-EXPERT

Choisir en avenir incertain avec la méthode MULTIPOL

Membres du Cercle des Entrepreneurs du Futur

